



Communiqué

Valorisation du « ghassoul »

(Version arabe publiée le 22 octobre 2013)

Le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'octroi d'autorisations relatives à la recherche, l'extraction, le traitement, la valorisation et la commercialisation du « *ghassoul* ».

Cet appel à manifestation d'intérêt est motivé par la volonté du Ministère d'assurer la libre concurrence aux opérateurs économiques intéressés en vue de leur délivrer des autorisations pour l'exploitation de cette matière vitale, ainsi que la rationalisation de son exploitation. Ce qui permettra la création d'une valeur ajoutée qui bénéficiera à la population de la région et contribuera à son développement.

Par ailleurs, le Ministère a pris l'initiative de créer une commission interministérielle au niveau du chef du gouvernement, comprenant le Ministère de l'intérieur, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Énergie des Mines de l'Eau et de l'Environnement, le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Technologies Modernes, et l'Office National des Hydrocarbures et des Mines. Cette commission a été mandatée pour étudier ce sujet sur toutes ses facettes et soumettre des propositions qui incitent les opérateurs à investir dans ce domaine et à réaliser les meilleurs résultats possibles.

Ainsi, le Ministère a lancé la procédure d'appel à manifestation d'intérêt pour la recherche, l'extraction, le traitement et la commercialisation du « *ghassoul* » dont le dossier peut être soit retiré à la Direction des Affaires Administratives et Juridiques, ou téléchargé à partir du site électronique du Ministère, et ce, jusqu'au 28 novembre 2013. Quant à la procédure d'appel d'offres, elle sera entamée au cours du mois de janvier 2014.

